

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 813**5 août 2003****SOMMAIRE**

A.Z. Renovations, S.à r.l.	38986	DVD, S.à r.l., Greiveldange	39022
AB Pro Data, S.à r.l., Heisdorf	39003	Egoli Property S.A., Luxembourg	38999
ACI Group S.A., Luxembourg	39011	Entreprise de Constructions Costantini S.A., Schiff- flange	39003
Actis S.A.	38983	Euro-Toiture, S.à r.l., Walferdange	39022
ADD + Funds, Sicav, Luxembourg	38993	Europe-Fiduce, GmbH, Dudelange	39009
Arc Constructions S.A., Kehlen	38989	European Investment & Development S.A.H., Lu- xembourg	39012
Architectum S.A., Luxembourg	39011	European Medical Ventures Fund S.C.A., Luxem- bourg	38987
Artam Holding S.A., Luxembourg	39006	Eurospin, S.à r.l., Luxembourg	38997
Automates Video, S.à r.l., Filsdorf	39023	Exclusive Automobile S.A., Windhof	38985
(L')Auxiliaire Bois, S.à r.l., Schifflange	38994	Fink & Schindler S.A., Luxembourg	39011
Baker Brothers S.A., Luxembourg	39001	Fleurs Holcher, S.à r.l., Rodange	39000
Banque de Luxembourg S.A., Luxembourg	38992	FrankenInvest International S.A., Luxembourg	38979
BEC Thema Fund, Sicav, Luxembourg	38980	G2 Investment Group S.A., Luxembourg	39021
Benzkirch Berthold, GmbH, Betzdorf	39006	Gali Holding S.A., Luxembourg	39007
Biff Autowash, S.à r.l., Luxembourg	39022	Gate S.A., Luxembourg	39021
BL Kingfisher Fund of Funds	38998	Genergy S.A., Luxembourg	39006
Boscolo International S.N.C., Luxembourg	39023	Goedert Y. Immobilière & Associates S.A., Esch- sur-Alzette	38998
Boucheries Brill, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	38994	Hermes International S.A., Luxembourg	39005
Boucheries Koener, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	38996	IB Concept S.A., Luxembourg	39024
C.C.G., S.à r.l., Luxembourg	39022	Iberian Cosmetics Group S.A., Luxembourg	38997
Celtline Investments S.A., Luxembourg	38993	Imperiali S.A.	38985
Cinnamon Investments S.A., Luxembourg	38999	Interbrokerage S.A., Luxembourg	39009
Cité du Soleil S.A., Bettembourg	39005	Intercommunica S.A., Luxembourg	39007
City Portes, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	38997	International Business Relation, S.à r.l., Strassen	38995
Cofimag S.A.H., Luxembourg	38982	International Business Relation, S.à r.l., Strassen	38997
Compagnie Générale Intereuropa S.A., Luxem- bourg	39006	Interstyle Holding S.A., Luxembourg	38984
Corsair (Luxembourg) N° 10 S.A.	38989	Investitions-und Finanzkooperation Holding AG, Luxembourg	38978
Corsair (Luxembourg) N° 11 S.A., Luxembourg	38987	J.B.M. S.A.	38985
Corsair (Luxembourg) N° 12 S.A., Luxembourg	38988	Janus-Bau S.A., Luxembourg	39021
Corsair (Luxembourg) N° 13 S.A., Luxembourg	38988	KO.GE.CAR S.A., Luxembourg	38984
Corsair (Luxembourg) N° 7 S.A.	38990	Lakeside Invest S.A.H., Luxembourg	38990
Corsair (Luxembourg) N° 8 S.A.	38990	Languages de Luxe S.A., Luxembourg	39021
Corsair (Luxembourg) N° 9 S.A.	38989	Lemserac S.A., Luxembourg	38988
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, S.A., Luxembourg	38994	Librairie ABC, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	39022
Crown Premium Private Equity Technology Ven- tures, Sicav, Luxembourg	38995	Locinvest S.A., Luxembourg	39004
Donaldson & Partners S.A.	38986		
Dreyfus America Fund, Sicav, Luxembourg	39023		

M & M Société Participations Financières S.A., Luxembourg	39008	Roni S.A., Luxembourg	39010
M.Y. Development Holding S.A., Luxembourg	39002	Royal Façades Weyrich, S.à r.l., Livange	39008
Magister Holding S.A.H.	38983	RS Fund, Sicav, Luxembourg	38994
Marite Holding S.A., Luxembourg	39005	S.V.M., S.à r.l., Schifflange	39003
Melo Holding S.A., Luxembourg	38998	Samat S.A.H., Luxembourg	38997
Metal Management S.A., Rodange	39002	Scoobi S.A., Luxembourg	38995
Metal Service Gestion, S.à r.l., Rodange	39002	Shamal Holding S.A., Luxembourg	39012
MH-SH S.A., Luxembourg	38998	Sigma Associés S.A., Luxembourg	39011
Microtrade, S.à r.l., Luxembourg	38978	Signum Luxembourg I S.A., Luxembourg	38986
Mister Minit, S.à r.l., Luxembourg	38986	Silver S.A., Luxembourg	39000
MRG Diffusion S.A., Luxembourg	38992	Sound and Video Supply S.A., Luxembourg	39010
N'Deye Coiffure, S.à r.l., Soleuvre	38981	Spaqui S.A., Luxembourg	39008
N'Deye Coiffure, S.à r.l., Soleuvre	38982	Sulinvest S.A., Luxembourg	39008
Navitours, S.à r.l., Remich	38999	Super Jeci S.A., Luxembourg	38989
NIC Building Service, S.à r.l., Luxembourg	39009	Sweet & Soul, S.à r.l., Luxembourg	39004
Nightingale S.A., Luxembourg	39012	Sylvex S.A. Holding, Luxembourg	39010
North Transit S.A., Luxembourg	39010	T.I.C. Travail International de Communications, S.à r.l., Luxembourg	39009
Pangaea S.A., Luxembourg	39003	Tarima S.A.H., Luxembourg	39012
Peinture Lacour, S.à r.l., Luxembourg	38998	TMVB S.A., Luxembourg	39011
Petercam Luxembourg S.A., Luxembourg	38993	Trec Luxembourg S.A.H., Luxembourg	39011
Phytofarm Laboratoires S.A.	38982	Uni-Valeurs Gestion S.A., Luxembourg	38996
Pixcell, S.à r.l., Luxembourg	39023	Union Financière Internationale S.A.H., Luxembourg	39012
Planète-Sports-Loisirs-Conseils Voyages S.A., Luxembourg	39021	United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange	39004
Planète-Sports-Loisirs-Conseils Voyages Holding S.A., Luxembourg	39021	Upper Thames S.A., Luxembourg	38987
Polypetrol, S.à r.l., Luxembourg	39010	Vamacar S.A.H., Luxembourg	38995
Prodi-Koener, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	38996	Ventrust Holding S.A.H.	38984
Profi S.A., Neuhaeusgen	39001	Virgin Lion S.A., Luxembourg	38999
Profi Webtech S.A., Neuhaeusgen	39001	Vitral S.A., Luxembourg	39008
Promoin S.A., Luxembourg	39007	Widenet Holding S.A., Luxembourg	39007
Provider Holdings S.A., Luxembourg	38996	World Invest, Sicav, Luxembourg	38983
R&M Bâtiment et Isolation, S.à r.l., Luxembourg	39009	World Project, S.à r.l., Howald	39002
Red Wings Holding S.A., Luxembourg	39006	Xenia Trade S.A., Ehlerange	38990
		Y.A.C. Finance Holding S.A., Luxembourg	39007

INVESTITIONS-UND FINANZKOOPERATION HOLDING AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

H. R. Luxembourg B 72.649.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 14. April 2001, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgennanten Sitzung einstimmig folgenden Beschluß gefaßt:

Herrn Rechtsanwalt Wolfram Voegelé wird uneingeschränkte Bankprokura erteilt.

Luxembourg, 14. April 2001.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02119. – Reçu - euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039840.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MICROTRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 23.760.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039995.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FrankenInvest INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 14, allée Marconi.
H. R. Luxemburg B 41.970.

Außerordentliche Generalversammlung

Im Jahre zweitausendzwei, den neunten September.

Findet in den Geschäftsräumen der DWS INVESTMENT GmbH, Grüneburgweg 113-115, 60323 Frankfurt am Main, Bundesrepublik Deutschland, die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. mit Sitz in Luxemburg, 14, allée Marconi, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 41.970, statt.

Die Versammlung wird um 16.00 Uhr eröffnet. Zum Vorsitzenden der Versammlung wird einstimmig Herr Udo Behrenwaldt, Geschäftsführer, Frankfurt am Main gewählt.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Dr. Michael Bergmann, Jurist, Frankfurt am Main.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Karola Plumridge, Juristin, Frankfurt am Main.

Nach der ebenso erfolgten Zusammensetzung des Büros der Generalversammlung stellt der Vorsitzende fest:

I. Die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

1. Abberufung und Bestellung einzelner Verwaltungsratsmitglieder.
2. Verschiedenes.

II. Die persönlich anwesenden und die rechtsgültig vertretenen Aktionäre sowie die Zahl ihrer Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und den Mitgliedern des Büros der Generalversammlung unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

III. Es geht aus der Anwesenheitsliste hervor, dass das gesamte Kapital der Gesellschaft in dieser Generalversammlung rechtsgültig anwesend oder vertreten ist, so dass auf die gewohnten Einberufungsformalitäten verzichtet werden konnte. Alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, von der Ihnen vorab mitgeteilten Tagesordnung Kenntnis zu haben.

IV. In Anbetracht der Anwesenheit des gesamten Kapitals der Gesellschaft ist die Generalversammlung nunmehr beschlussfähig, um über die vorhandenen Tagesordnungspunkte zu beraten.

Nach diesen Erklärungen fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgenden Beschluss zum Tagesordnungspunkt 1:

Die Herren Dr. Paul Wieandt (Präsident), Dr. Bernhard Löderbusch (Vize-Präsident) haben ihre Verwaltungsratsmandate bei der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. zum 20. August 2002 niedergelegt. Herr Wolfgang Seidel wird abberufen.

Die Generalversammlung beschließt, Herrn Alan Crutchett und Herrn Martin Schönefeld unter Vorbehalt der Zustimmung der Commission de Surveillance du Secteur Financier zu Mitgliedern des Verwaltungsrates der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. zu bestellen. Die Versammlung erteilt dem Verwaltungsrat die Vollmacht die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft und die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft auf einzelne Verwaltungsratsmitglieder zu übertragen.

Zum Tagesordnungspunkt 2 liegen keine Wortmeldungen vor. Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und kein Aktionär das Wort ergreift, wird die Generalversammlung aufgehoben.

Protokolliert in Frankfurt am Main, den 9. September 2002.

Das Protokoll ist dreifach ausgefertigt.

U. Behrenwaldt / M. Bergmann / K. Plumridge
Vorsitzender / Sekretär / Stimmzähler

Verwaltungsratsbeschluss

Hiermit beschließt der Verwaltungsrat einstimmig:

Mit Wirkung zum 1. Januar 2003 wird Gerhard Seifried, Frankfurt, zum geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Luxemburg, den 16. Dezember 2002.

A. Crutchett / Dr. U. Kaffarnik / M. Schönefeld

Ordentliche Generalversammlung

Im Jahre 2003, den 10. Februar, findet in den Geschäftsräumen der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. die ordentliche Generalversammlung der Aktionäre der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. mit Sitz in Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 41.970, statt.

Die Versammlung wird um elf Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Martin Schönefeld, Verwaltungsratsmitglied der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. LUXEMBURG, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Dr. Beate Zimmermann, wohnhaft in Trierweiler.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Monika Patzak, wohnhaft in Trier.

Die persönlich anwesenden und die rechtsgültig vertretenen Aktionäre sowie die Zahl ihrer Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und den Mitgliedern des Büros der Generalversammlung unterzeichnet wurde. Im übrigen wird auf die Einhaltung aller Formvorschriften und Fristen verzichtet. Diese Anwesenheitsliste bleibt gegenwärtiger Urkunde verbunden.

Nach der ebenso erfolgten Zusammensetzung des Büros der Generalversammlung stellt der Vorsitzende folgendes fest:

- I. Die Tagesordnung der ordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:
1. Bericht des Verwaltungsrates;
 2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz sowie Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2002;
 3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das abgelaufene Geschäftsjahr 2001/2002;
 4. Verwendung des Jahresergebnisses;
 5. Bestellung des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2003;
 6. Änderung der Verwaltungsratsbesetzung;
 7. Verschiedenes.

II. Es geht aus der Anwesenheitsliste hervor, daß das gesamte Kapital der Gesellschaft in dieser Generalversammlung rechtsgültig anwesend oder vertreten ist, so daß auf die gewohnten Einberufungsformalitäten verzichtet werden konnte. Alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, von der ihnen vorab mitgeteilten Tagesordnung Kenntnis zu haben.

III. In Anbetracht der Anwesenheit des gesamten Kapitals der Gesellschaft ist die Generalversammlung nunmehr beschlußfähig, um über die vorhandene Tagesordnung zu beraten.

Nach diesen Erklärungen faßt die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluß

Die Generalversammlung billigt den Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers.

Zweiter Beschluß

Die Generalversammlung billigt die vom Verwaltungsrat vorgelegte und vom Wirtschaftsprüfer geprüfte Bilanz sowie Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2002.

Dritter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, den Verwaltungsrat und den Wirtschaftsprüfer zu entlasten.

Vierter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, das Jahresergebnis wie folgt zu verwenden:

Gewinn des Geschäftsjahres 2002.	793.848,09 EUR
Gewinnvortrag aus dem Vorjahr.	151.734,67* EUR
Verteilungsfähiger Gewinn.	945.582,76 EUR
./.	
Zuführung zur Rücklage für Vermögenssteuer gem. Art. 174 bis L.I.R.	27.248,35 EUR
Vortrag auf neue Rechnung	918.334,41 EUR

* Nach Korrektur der Zuführung zur Rücklage für Vermögenssteuer gemäß Art. 174 bis L.I.R. in Höhe von EUR 3.141,89 (DEM 6.145,00).

Fünfter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, KPMG AUDIT das Mandat als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2003 zu erteilen.

Sechster Beschluß

Die Generalversammlung akzeptiert die Niederlegung des Amtes als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Dr. Ulrich Kaffarnik mit Wirkung zum 31. Dezember 2002. Herr Gerhard Seifried wird als neues geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der FrankenInvest INTERNATIONAL S.A. per 1. Januar 2003 bestätigt.

Nachdem zum Tagesordnungspunkt 6. «Verschiedenes» keine weiteren Wortmeldungen mehr vorliegen, stellt der Vorsitzende fest, daß hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und schließt die Versammlung.

Protokolliert in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt. Das Protokoll ist dreifach ausgefertigt.

Gezeichnet:

M. Schönefeld / B. Zimmermann / M. Patzak

Vorsitzender / Sekretär / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03016. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038904.3/000/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2003.

BEC THEMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 67.230.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 4 juillet 2003.

Signature.

(039582.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

N'DEYE COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4438 Soleuvre, 227, rue de Differdange.

R. C. Luxembourg B 67.740.

L'an deux mille trois, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

1) Madame N'Diacke M'Boup N'Deye, épouse de Monsieur Marco Spinello, sans profession, demeurant à L-4438 Soleuvre, 227, rue de Differdange,

agissant:

a) en sa qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée dénommée N'DEYE COIFFURE, S.à r.l., avec siège social à L-4438 Soleuvre, 227, rue de Differdange, société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 161 du 11 mars 1999, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.740,

et suite à plusieurs cessions de parts dont la dernière a été documentée aux termes d'un acte reçu par Maître Norbert Muller, préqualifié, en date du 6 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 551 du 9 avril 2002, et

b) en sa qualité de gérante administrative de la société à responsabilité limitée dénommée N'DEYE COIFFURE, S.à r.l., avec siège social à L-4438 Soleuvre, 227, rue de Differdange, précitée,

agissant en sa dite qualité conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé datée du 11 avril 2003 en voie de publication et qui stipule entre autres:

«L'associée unique, Madame N'Diacke M'Boup N'Deye, préqualifiée, décide de nommer Monsieur Albert Marcel Gebhard, maître-coiffeur, né à Waldwisse/Moselle (France), le 28 décembre 1941, époux de Madame Josette Alice Lucienne Victorion, demeurant à Manom (France), 11, rue des Tilleuls, de nationalité française, gérant technique de la société pour coiffure mixte.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Toutefois, jusqu'à la somme de sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR), la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de Madame N'Diacke M'Boup N'Deye, préqualifiée, en sa qualité de gérante administrative.»

2) Monsieur Albert Marcel Gebhard, maître-coiffeur, époux de Madame Josette Alice Lucienne Victorion, demeurant à F-57 Manom (France), 11, rue des Tilleuls,

agissant en sa qualité de gérant technique de ladite société, nommé à cette fonction avec stipulation de ses pouvoirs tel qu'il résulte de l'Assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 11 avril 2003 plus amplement spécifiée ci-dessus,

et intervenant à l'acte également en sa qualité de nouvel associé.

Ensuite le comparant sub 1) agissant en sa dite qualité, représentant l'intégralité du capital social a exposé ce qui suit:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois en euros, au taux de conversion officiel de l'UEM qui est de 40,3399 LUF (quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois) pour 1,- euro (un euro), de sorte que le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) sera de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67) d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatorze cents (EUR 123,94) chacune.

Deuxième résolution

L'associée unique dénommée sub 1) déclare avoir cédé ses cent (100) parts sociales qu'elle détenait dans la prédite société N'DEYE COIFFURE, S.à r.l., aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 18 juin 2003, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associée unique déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire Monsieur Albert Marcel Gebhard, prénommé entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Monsieur Albert Marcel Gebhard, prénommé, agissant également en sa qualité de gérant technique et Madame N'Diacke M'Boup N'Deye, prénommée, agissant en sa qualité de gérante administrative déclarent accepter ladite cession.

Suite à ce qui précède Monsieur Albert Marcel Gebhard, prénommé, est donc bien associé unique de la société pré-désignée.

Troisième résolution

Suite à ce qui est dit ci-dessus, l'associé unique décide de modifier en conséquence l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67), représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros neuf mille quatre cent soixante-sept cents (EUR 123,9467), chacune entièrement libérées.

Toutes ces parts appartiennent à l'associé unique Monsieur Albert Marcel Gebhard, maître-coiffeur, époux de Madame Josette Alice Lucienne Victorion, demeurant à F-57 Manom (France), 11, rue des Tilleuls.»

Quatrième résolution

L'associé unique Monsieur Albert Marcel Gebhard, préqualifié, décide que la gérance de la société est assurée pour une durée indéterminée comme suit:

- 1) par Monsieur Albert Marcel Gebhard, préqualifié, en tant que gérant technique;
- 2) par Madame N'Diacke M'Boup N'Deye, prénommée, en tant que gérante administrative.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société. Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: N'Diacke M'Boup N'Deye, A.M. Gebhard, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2003, vol. 888, fol. 97, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 juillet 2003.

B. Moutrier.

(039246.3/272/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

N'DEYE COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4438 Soleuvre, 227, rue de Differdange.

R. C. Luxembourg B 67.740.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 juillet 2003.

B. Moutrier.

(039271.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

PHYTOFARM LABORATOIRES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.478.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 juillet 2003.

La société PHYTOFARM LABORATOIRES S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 15 juillet 2003.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039565.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

COFIMAG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.860.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 10 juillet 2003 à 11.00 heures

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jesse Hester en qualité d'administrateur et la nomination de Monsieur C. Emmanuel Sanz Azcona à ce même poste.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Michael Dwen en qualité d'administrateur et la nomination de Madame Renée Kremer épouse Sanz.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039605.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MAGISTER HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 66.263.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 juillet 2003.

La société MAGISTER HOLDING S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 15 juillet 2003.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039567.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ACTIS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.882.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 juillet 2003.

La société ACTIS S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 15 juillet 2003.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039569.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

WORLD INVEST, Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.181.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue le 19 mai 2003 à 10.30 heures à Luxembourg*

Résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Luigi Crosti en tant qu'administrateur, avec effet au 18 novembre 2002 ainsi que de la démission de Madame Catherine Huet avec effet au 29 novembre 2002 et ratifie les nominations de respectivement Messieurs Piero Colonna et Claudio Bacceli en remplacement. Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée renouvelle les mandats des autres Administrateurs et du Réviseur d'entreprises pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003. Dès lors, le bureau sera composé comme suit:

Conseil d'Administration

Monsieur Jean-Jacques Schrämli, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano, Président

Monsieur Nicola Bravetti, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano, Administrateur

Monsieur Piero Colonna, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano, Administrateur

Monsieur Patrick Ehrhardt, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur

Monsieur Claudio Bacceli, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur

Solange Velter, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Secrétaire

Réviseur d'entreprises

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3 route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

WORLD INVEST, Sicav

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039581.3/024/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

VENTRUST HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 68.888.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 juillet 2003.

La société VENTRUST HOLDING S.A.H. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 15 juillet 2003.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039571.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

INTERSTYLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.556.

*Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires qui s'est tenue le 23 avril 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de INTERSTYLE HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de changer le siège de la Société du 47, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux comptes au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'allouer la perte de l'exercice de CHF 51.526,84 dans le compte perte à reporter;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date du 31 décembre 2002;

- de corriger suivant l'art. 4 des statuts la durée du mandat des administrateurs qui expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

INTERSTYLE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039595.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

KO.GE.CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 83.699.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 4 juin 2003 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que constatation a été faite de la démission de M. Gustaaf Saeys, M. Fouad Ghozali et Mlle Carla Alves de leur fonction d'administrateur de la société et de la société VAN CAUTER, S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2003.

Les sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, ont été nommés comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

La société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 120, East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration
tenu à Luxembourg en date du 4 juin 2003 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour KO.GE.CAR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039754.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

J.B.M. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.398.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 16 juillet 2003.

La société J.B.M. S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 16 juillet 2003.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039608.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

IMPERIALI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.487.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 16 juillet 2003.

La société IMPERIALI S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 16 juillet 2003.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039612.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EXCLUSIVE AUTOMOBILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof.

R. C. Luxembourg B 90.064.

Il résulte des procès-verbaux des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration qu'actuellement les organes de la société sont constitués comme suit:

Conseil d'Administration

Monsieur Paul Fritsch, Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Monsieur Gilles Birsens, Administrateur-délégué

Monsieur Al-Kindy Chougrani, Administrateur

Commissaire

Monsieur Jean-Paul Elvinger

Direction (délégué de la gestion journalière)

Monsieur Gilles Birsens,

Monsieur Patrick Kreins,

Monsieur Al-Kindy Chougrani.

Nous vous prions de bien vouloir modifier notre inscription au registre de commerce comme suit:

Pouvoir

La société n'est valablement engagée que par la signature des personnes autorisées à signer et ce dans les limites suivantes:

- Par la signature de Monsieur Al-Kindy Chougrani, Fondé de pouvoir, jusqu'à la valeur de 50.000,- €.

- Par la signature de Monsieur Gilles Birsens, Administrateur-délégué, jusqu'à la valeur de 50.000,- €.

- Par la signature de Monsieur Patrick Kreins, Directeur technique, jusqu'à la valeur de 50.000,- €.

- Par la signature conjointe de deux membres de la Direction jusqu'à la valeur de 100.000,- €.

- Par Monsieur Paul Fritsch, Président, et sans décision du Conseil d'Administration pour toutes les affaires.

Windhof, le 3 juin 2002.

P. Fritsch / G. Birsens

Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04336. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039743.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

DONALDSON & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.867.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 16 juillet 2003.

La société DONALDSON & PARTNERS S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 16 juillet 2003.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039615.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

A.Z. RENOVATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 82.830.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet immédiat.

La société A.Z. RENOVATIONS, S.à r.l. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg à compter du 16 juillet 2003.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039617.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SIGNUM LUXEMBOURG I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 87.793.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2003

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

- Les mandats des administrateurs Mr. Rolf Caspers et de Mr. Peter Dickinson sont renouvelés.

- Est nommé en tant qu'administrateur Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Est nommé commissaire aux comptes la société ELPERS & Co, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 statuant sur les comptes annuels de 2003.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039630.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MISTER MINIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 19.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001-2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02465, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour MISTER MINIT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039710.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

UPPER THAMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 87.432.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2003

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.
- Les mandats des administrateurs Mr. Rolf Caspers et de Mr. Peter Dickinson sont renouvelés.
- Est nommé en tant qu'administrateur Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.
- Est nommé commissaire aux comptes la société ELPERS & Co, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 statuant sur les comptes annuels de 2003.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039631.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 11 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 90.447.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039637.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPEAN MEDICAL VENTURES FUND, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.161.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2003

L'Assemblée Générale n'a pas reconduit le mandat de Monsieur Jean Raby au sein du Conseil de Surveillance.

Composition du Conseil de Surveillance

Monsieur Pierre Willaime, Président

Monsieur Antoine Calvisi

Monsieur Jean Jacquin

ARTS ET TECHNIQUES DU PROGRES S.A., représentée par:

Monsieur Georges Reuter.

Réviseur d'Entreprises

ERNST & YOUNG, Société Anonyme.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039699.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 12 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 90.462.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039639.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 13 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 90.448.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039643.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LEMSERAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.134.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 4 juin 2003 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que constatation a été faite de la démission de M. René Alain Dainelli, M. Fouad Ghozali et Mlle Carla Alves de leur fonction d'administrateur de la société et de la société VAN CAUTER, S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2003.

Les sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, ont été nommés comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

La société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 120, East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration
tenu à Luxembourg en date du 4 juin 2003 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour LEMSERAC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039757.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SUPER JECI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 90.463.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039647.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 10 S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.446.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039651.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 9 S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.445.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039654.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ARC CONSTRUCTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-8283 Kehlen, 2A, rue Gaessel.

R. C. Luxembourg B 46.923.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00657, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039666.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 8 S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.499.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039655.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 7 S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.498.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée extraordinaire du 8 mai 2003

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de l'administrateur Mr. Jan Rouppe van der Voort de son mandat d'administrateur et décide de nommer en son remplacement Mr. Vincent de Rycke, banquier, demeurant à L-1115 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039657.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

XENIA TRADE, Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, 53, rue d'Esch.

R. C. Luxembourg B 77.319.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00655, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039668.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LAKESIDE INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 62.790.

—
L'an deux mille trois, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding LAKESIDE INVEST S.A.H., avec siège à L-2714 Luxembourg, (R. C. B N° 62.790), constituée suivant acte notarié du 12 janvier 1998, publié au Mémorial C page 13792/98.

La séance est ouverte sous la présidence de: Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire: Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Romain Zimmer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Reconduction des mandats de Messieurs Olivieri, Zimmer et Bergamini en tant qu'administrateurs pour une période de 6 ans et nomination de Monsieur Bergamini comme administrateur-délégué.
2. Modification afférente de l'article 6 alinéa 3 des statuts.
3. Augmentation de capital.
4. Souscription et libération de cette augmentation de capital.
5. Fixation d'un capital autorisé.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale confirme les mandats de Messieurs Francesco Olivieri, né à Milan, le 22 août 1951, demeurant via Palestro, 4, Florence (I), Romain Zimmer, expert-comptable, né à Pétange, le 14 mars 1959, demeurant à Luxembourg, et Luigi Bergamini, administrateur de société, né à Modena, le 26 octobre 1964, demeurant à via Bonzagai, Modena, en tant qu'administrateurs pour une période de 6 ans.

Elle nomme Monsieur Luigi Bergamini comme administrateur-délégué pour une période de 6 ans.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 alinéa 3 comme suit:

Art. 6. Alinéa 3. La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Troisième résolution

Le capital social de la société est augmenté de EUR 1.969.013,- pour le porter de son montant actuel de EUR 30.987,- à EUR 2.000.000,- par la création de 1.969 actions de EUR 1.000,- chacune, jouissant des mêmes droits que les actions anciennes.

Les anciens actionnaires renoncent à leur droits de souscriptions préférentiels.

Quatrième résolution

Ces nouvelles actions ont été souscrites par Monsieur Francesco Olivieri, préqualifié.

Ces actions nouvellement émises et souscrites ont été libérées intégralement par un versement en numéraire d'un million neuf cent soixante-treize mille euros (EUR 1.973.000,-) laquelle somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide la création d'un capital autorisé et en fixe la valeur à EUR 5.000.000,-.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-), représenté par deux mille actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à EUR 5.000.000,-.

Le conseil d'administration est pendant la période légale autorisé à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il en sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est estimé à vingt et un mille quatre cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Quintus-Claude, S. Arosio, R. Zimmer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2003, vol. 888, fol. 51, case 6. – Reçu 19.730 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 juin 2003.

G. d'Huart.

(039789.3/207/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.**Capital social: 100.000.000,- EUR.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 5.310.

Société Anonyme constituée le 4 avril 1953 suivant publication au Mémorial n° 39 du 7 mai 1953, par transformation de la BANQUE MATHIEU FRERES, Société en nom collectif, constituée le 31 mars 1937. Statuts modifiés et coordonnés suivant publication au Mémorial n° 143 du 27 juin 1977, 21 du 30 janvier 1979, 38 du 25 février 1980, 56 du 18 mars 1980, 68 du 4 avril 1981, 287 du 29 décembre 1981, 52 du 16 mars 1982, 95 du 7 avril 1983, 110 du 25 avril 1984, 117 du 25 avril 1985, 201 du 17 juillet 1987, 160 du 11 juin 1988, 352 du 27 septembre 1990, 303 du 25 juin 1993, 142 du 14 avril 1994, 502 du 16 septembre 1997 et 471 du 21 juin 1999.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2003

L'Assemblée Générale prend acte des démissions de:

- Monsieur Ernst Wihelm Contzen
- Monsieur Camille Diederich
- Monsieur Paul Leesch
- Monsieur Christian Strenger

et les remercie chaleureusement pour leur collaboration active et leur précieuse contribution à l'essor de la Banque.

L'Assemblée confère à Messieurs Camille Diederich et Paul Leesch le titre d'Administrateur Honoraire de la BANQUE DE LUXEMBOURG.

En remplacement, l'Assemblée Générale nomme Administrateurs:

- Monsieur Michel Lucas
- Maître Pit Reckinger
- Monsieur Henri Thyès

leur mandat venant à expiration, comme celui de tous les autres Administrateurs, à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Robert Reckinger, Président
 Monsieur Philippe Vidal, Vice-Président
 Monsieur Michel Lucas, Vice-Président
 Monsieur Pierre Ahlborn, Administrateur-Délégué
 Monsieur Jacques Delvaux, Administrateur
 Monsieur Jean Hoss, Administrateur
 Monsieur Pierre Jachez, Administrateur
 Monsieur Paul Maibach, Administrateur
 Dr. Pit Reckinger, Administrateur
 Monsieur Henri Thyès, Administrateur
 Monsieur Jean Weber, Président Honoraire
 Dr. Ekkehard Storck, Vice-Président Honoraire
 Monsieur Pierre Birckel, Administrateur Honoraire
 Monsieur Camille Diederich, Administrateur Honoraire
 Monsieur Paul Leesch, Administrateur Honoraire
 Dr. Jost Prüm, Administrateur Honoraire
 Monsieur Marc Weinand, Administrateur Honoraire
 Monsieur Marc Ketter, Secrétaire du Conseil

Réviseur d'Entreprises

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02283. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039678.3/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MRG DIFFUSION, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 42.167.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00651, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039670.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PETERCAM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 22.418.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

G. d'Aspremont Lynden / C. Bertrand

Administrateur / Directeur

(039673.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ADD + FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.495.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2003

Monsieur Raffaello Tondolo a été nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Raymond Reitzer, démissionnaire.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 14 avril 2003

Monsieur Jean-Nicolas Fahrenberg a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Jean-Nicolas Fahrenberg, Président

Monsieur Mario Keller

Monsieur Raffaello Tondolo

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039685.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CELTLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.260.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 19 juin 2003 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 19 juin 2003 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour CELTLINE INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039762.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

RS FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.217.

—
Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 4 août 2002

Madame Marleen Rampelbergs-Drees a été cooptée Administrateur, en remplacement de feu Monsieur Etienne Rampelbergs.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003

Composition du Conseil d'Administration

Madame Marleen Rampelbergs-Drees, Président

Monsieur Antoine Calvisi

Monsieur Thibault Dawans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039687.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

L'AUXILIAIRE BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3858 Schifflange, 24, rue Denis Netgen.
R. C. Luxembourg B 78.085.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039688.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BOUCHERIES BRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 45.089.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039689.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, Société Anonyme.

Capital social: EUR 26.755.660,-.

Siège social: Strasbourg, 31, rue Jean Wenger-Valentin.

Siège de la succursale: Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 4.267.

Société Anonyme constituée le 22 novembre 1919, sous la dénomination de SOCIETE ALSACIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, raison sociale modifiée le 22 mai 1931 en CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, suivant publications au Mémorial n° 64 du 19 septembre 1931.

Statuts coordonnés suivant publications au Mémorial n° 304 du 24 novembre 1982, 332 du 20 décembre 1982, 206 du 1^{er} août 1984, 247 du 29 août 1985, 333 du 1^{er} décembre 1986 et 44 du 9 janvier 2002.

—
Les comptes annuels du CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, société anonyme, arrêtés au 31 décembre 2002 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 22 mai 2003, accompagnés des Comptes sociaux 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04779, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(039705.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY TECHNOLOGY VENTURES,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.204.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2003

Monsieur Maximilian F. Brönnner a été nommé Administrateur.

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Konrad Bächinger

Monsieur Maximilian F. Brönnner

Monsieur Rüdiger Kollmann

Monsieur Roberto Paganoni

Monsieur Alfred Straubinger

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039690.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

VAMACAR, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 22.708.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Signature.

(039691.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

INTERNATIONAL BUSINESS RELATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 28.137.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG02566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039692.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SCOobi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 78.616.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration
de la société en date du 6 mars 2003*

- la résignation de Monsieur Malcolm K. Becker, administrateur, est acceptée avec effet au 17 mars 2003;
- SOLON (MANAGEMENT) LIMITED, directeur, est coopté administrateur en remplacement avec effet au 17 mars 2003.

Luxembourg, le 6 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039815.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

UNI-VALEURS GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 25.152.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mars 2003

L'Assemblée nomme, pour la durée d'un an, la Société ERNST & YOUNG, Société Anonyme, comme Réviseur d'Entreprises.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 20 mai 2003

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean Mahe, Administrateur et Président.
Le Conseil nomme Monsieur Neville L.A. Cook, Président du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Neville L.A. Cook, Président

Monsieur Antoine Calvisi

Monsieur Jacques Girod.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039694.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BOUCHERIES KOENER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 15.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039696.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PRODI-KOENER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.325.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039700.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PROVIDER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 40.480.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration
de la société en date du 6 mars 2003*

- la résignation de Monsieur Malcolm K. Becker, administrateur, est acceptée avec effet au 17 mars 2003;
- SOLON (MANAGEMENT) LIMITED, directeur, est coopté administrateur en remplacement avec effet au 17 mars 2003.

Luxembourg, le 6 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039817.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

INTERNATIONAL BUSINESS RELATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.137.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039703.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SAMAT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.282.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Signature.

(039706.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROSPIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.288.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AE00979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Signature.

(039707.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CITY PORTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4125 Esch-sur-Alzette, 6, rue des Franciscaines.
R. C. Luxembourg B 68.693.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(039714.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

IBERIAN COSMETICS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 68.241.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration
de la société en date du 7 mars 2003*

- la résignation de Monsieur Malcolm K. Becker, administrateur, est acceptée avec effet au 17 mars 2003;
- SOLON (MANAGEMENT) LIMITED, directeur, est coopté administrateur en remplacement avec effet au 17 mars 2003.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039820.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MH-SH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 68.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02467, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour MH-SH S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039715.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BL KINGFISHER FUND OF FUNDS, Fonds Commun de Placement.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2002 du F.C.P. BL KINGFISHER FUND OF FUNDS, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AG04773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration de BANQUE DE LUXEMBOURG ASSET MANAGEMENT S.A.

N. Uhl

(039717.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

GOEDERT Y. IMMOBILIERE & ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 38-40, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 59.753.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(039719.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MELO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 41.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02471, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour MELO HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039721.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PEINTURE LACOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 47A, rue des Trévires.
R. C. Luxembourg B 80.492.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(039722.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

NAVITOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 61, rue de Macher.
R. C. Luxembourg B 31.409.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(039723.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

VIRGIN LION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02474, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour VIRGIN LION S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039724.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EGOLI PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 80.108.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration
de la société en date du 6 mars 2003*

- la résignation de Monsieur Malcolm K. Becker, administrateur, est acceptée avec effet au 17 mars 2003;
- SOLON (MANAGEMENT) LIMITED, directeur, est coopté administrateur en remplacement avec effet au 17 mars 2003.

Luxembourg, le 6 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039821.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CINNAMON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 80.393.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration
de la société en date du 6 mars 2003*

- la résignation de Monsieur Malcolm K. Becker, administrateur, est acceptée avec effet au 17 mars 2003;
- SOLON (MANAGEMENT) LIMITED, directeur, est coopté administrateur en remplacement avec effet au 17 mars 2003.

Luxembourg, le 6 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039823.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

39000

SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 71.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02477, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour SILVER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039728.3/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FLEURS HOLCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4810 Rodange, 1, rue du Clopp.

R. C. Luxembourg B 94.399.

STATUTS

L'an deux mille trois, le treize juin.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Madame Marie-Claire Schilling, indépendante, née à Oberwampach, le 10 mars 1948, demeurant à L-4810 Rodange, 1, rue du Clopp.

2) Monsieur Francisco Pereira De Almeida, fleuriste, né à Sao Sebastiao Da Pedreira, le 7 mars 1971, demeurant à L-4810 Rodange, 1, rue du Clopp.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de FLEURS HOLCHER, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Rodange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

Art. 3. La société a pour objet le commerce d'horticulteur-fleuriste, avec vente des articles de la branche, et de façon générale toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à (EUR 12.400,-) douze mille quatre cents euros, divisé en cent parts sociales de EUR 124,- cent vingt-quatre euros chacune.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée.

Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société.

La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 9. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

- Madame Marie-Claire Schilling, préqualifiée	10 parts
- Monsieur Francisco Pereira De Almeida, préqualifié	90 parts
Total:	100 parts

La somme de (EUR 12.400,-) douze mille quatre cents euros, se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille euros.

Réunion des associés

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Sont nommés gérants:
 - a) gérante-technique: Madame Marie-Claire Schilling, préqualifiée.
 - b) gérant-administratif: Monsieur Francisco Pereira De Almeida, préqualifié.
2. La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.
3. Le siège social de la société est fixé à L-4810 Rodange, 1, rue du Clopp.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M.-C. Schilling, F. Pereira De Almeida, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 juin 2003, vol. 888, fol. 79, case 1. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 juin 2003.

G. d'Huart.

(039756.3/207/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5290 Neuhaeusgen, 30, rue de Senningen.

R. C. Luxembourg B 29.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02488, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour PROFI S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039733.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PROFI WEBTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5290 Neuhaeusgen, 30, rue de Senningen.

R. C. Luxembourg B 82.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour PROFI WEBTECH S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039736.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BAKER BROTHERS S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 70.735.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung
vom Mittwoch, 15. Mai 2002 abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Versammlung beruft Frau Christina Kleinig als Verwaltungsratsmitglied ab und gibt ihr vollen Entlast.
 2. Die Versammlung ernennt zum neuen Verwaltungsratsmitglied Frau Hiltrud Lehnen, Privatbeamtin, Deutschland.
- Das Mandat entfällt sofort nach der Generalversammlung des Jahres 2005.

Luxembourg, 15. Mai 2002.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039843.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

WORLD PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Howald, 250, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 80.426.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02481, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour WORLD PROJECT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039741.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

METAL SERVICE GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 76.709.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour METAL SERVICE GESTION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039745.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

METAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 76.770.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02494, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour METAL MANAGEMENT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039748.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

M.Y. DEVELOPMENT HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 62.418.

—
*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung
vom Donnerstag, 26. Juni 2003, 10.00 Uhr abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Die Demission von Herrn Wolfram Voegele wird akzeptiert.

Die Versammlung ernennt einstimmig zum neuen Verwaltungsratsmitglied Frau Hiltrud Lehnen, Privatbeamtin, Deutschland.

Die Versammlung ernennt einstimmig zum neuen Verwaltungsratsvorsitzenden Herrn Hermann-Josef Dupré, Rechtsanwalt, Deutschland.

Die Mandate entfallen nach der Beendigung der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Luxemburg, 26. Juni 2003.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039845.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

S.V.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 42.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02484, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour S.V.M., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039752.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS COSTANTINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 28.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02497, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour COSTANTINI S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039753.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PANGAEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 88.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour PANGAEA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039759.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

AB PRO DATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Heisdorf.
R. C. Luxembourg B 39.728.

L'an deux mille trois, le onze juin.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Mark Barret-Hayes, informaticien, demeurant à L-3539 Dudelange, 11, rue des Prunelles, détenteur de 111 parts sociales de la société AB PRO DATA, S.à r.l., avec siège à Heisdorf, (R. C. N° B 39.728), constituée suivant acte notarié du 21 février 1992, publié au Mémorial C No 353 du 19 août 1992.

Lequel comparant déclare par les présentes céder ses 111 parts sociales comme suit:

- 50 parts sociales à Monsieur Marc Binck, informaticien, demeurant à L-7340 Heisdorf, 45, rue de la Forêt Verte;
- 50 parts sociales à Monsieur Phil Boland, informaticien, demeurant à L-6940 Niederanven, 221, rte de Trèves;
- 11 parts sociales à Monsieur Jason Rea, comptable, demeurant à L-1510 Luxembourg, 15, avenue de la Faïencerie.

Lesdites cessions de parts sont acceptées par les cessionnaires et ratifiées pour autant que de besoin par le gérant. Le prix de cession se chiffre à 2.035,- euros.

Ladite cession de parts a fait l'objet d'un departure agreement du 2 juin 2003.

2. Modification afférente de l'article 5 des statuts:

Suite à ces changements, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé vingt-deux mille trois cents euros (EUR 22.300,-), représenté par 2.230 parts sociales de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Le capital social est souscrit comme suit:

- Monsieur Marc Binck, préqualifié	1.054 parts
- Monsieur Phil Boland, préqualifié.....	1.054 parts
- Monsieur Jason Rea, préqualifié	122 parts
Total:.....	<u>2.230 parts</u>

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingts euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: M. Barret-Hayes, M. Binck, P. Boland, J. Rea, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 juin 2003, vol. 888, fol. 78, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 juin 2003.

G. d'Huart.

(039791.3/207/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LOCINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.220.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039761.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SWEET & SOUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 81.979.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039763.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7233 Bereldange.
R. C. Luxembourg B 55.270.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Romain Zimmer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

agissant au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., avec siège à L-7233 Bereldange, (R. C. B N° 55.270), constituée suivant acte notarié du 19 juin 1996, publié au Mémorial C No 458 du 16 septembre 1996,

en vertu d'une résolution prise par ledit Conseil le 19 juin 2003, annexée au présent acte.

Le comparant, en vertu du pouvoir lui conféré, décide d'augmenter le capital social dans le cadre du capital autorisé d'un million de dollars U.S. (US\$ 1.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre millions huit cent mille dollars U.S. (US\$ 4.800.000,-) à cinq millions huit cent mille dollars U.S. (US\$ 5.800.000,-) par la création et l'émission de 1.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents dollars U.S. (US\$ 500,-) chacune.

Les nouvelles actions ont été souscrites par les anciens actionnaires proportionnellement à leur part dans le capital social.

L'augmentation de capital a été libérée par des versements en numéraire, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article trois alinéa 1^{er} des statuts est remplacé par le texte suivant:

«**Art. 3. Alinéa 1^{er}.** Le capital souscrit est fixé à cinq millions huit cent mille dollars U.S. (US\$ 5.800.000,-), représenté par onze mille six cents actions de cinq cents dollars U.S. (US\$ 500,-).»

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est estimée à huit cent soixante-quatre mille et six euros (EUR 864.006,-).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui incomberont à la société à la suite de l'augmentation de capital qui précède sont estimés à environ dix mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: R. Zimmer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2003, vol. 888, fol. 98, case 10. – Reçu 8.640,06 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 juillet 2003.

G. d'Huart.

(039793.3/207/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

CITE DU SOLEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3235 Bettembourg, 75, rue de la Ferme.

R. C. Luxembourg B 85.497.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour CITE DU SOLEIL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039764.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

MARITE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 41.331.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039765.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

HERMES INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

H. R. Luxemburg B 72.706.

—
Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 17. April 2001, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgennanten Sitzung einstimmig folgenden Beschluß gefaßt:

Herrn Rechtsanwalt Wolfram Voegelé wird uneingeschränkte Bankprokura erteilt.

Luxemburg, 17. April 2001.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02115. – Reçu - euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039839.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

RED WINGS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 43.765.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039768.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ARTAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 41.119.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039770.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

COMPAGNIE GENERALE INTEREUROPA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.739.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039771.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BENZKIRCH BERTHOLD, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 1, rue de Wecker.
R. C. Luxembourg B 39.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02937, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour *BENZKIRCH BERTHOLD, GmbH*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039772.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

GENERGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour *GENERGY S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039775.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PROMOIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 64.698.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039773.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

GALI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 53.757.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039774.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

WIDENET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 75.280.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039777.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Y.A.C. FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 72.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02621, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour Y.A.C. FINANCE HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039781.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

INTERCOMMUNICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 62.621.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 8 juillet 2003 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 8 juillet 2003 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.
Pour INTERCOMMUNICA S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04932. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039767.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ROYAL FAÇADES WEYRICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 36.097.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039783.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

VITRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 80.649.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039785.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SULINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 75.058.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039786.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SPAQUI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 47.623.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039813.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

M & M SOCIETE PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 49.614.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039838.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

R&M BATIMENT ET ISOLATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 18.431.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039973.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

T.I.C. TRAVAIL INTERNATIONAL DE COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 2, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 52.675.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039982.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPE-FIDUCE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3317 Dudelange, 68, rue de l'Étang.
R. C. Luxembourg B 64.379.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039983.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

INTERBROKERAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.189.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039985.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

NIC BUILDING SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 2-4, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 29.729.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039988.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

RONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.139.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039989.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

**POLYPETROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ENOIL, S.à r.l.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 24.476.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039990.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

NORTH TRANSIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.228.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039991.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SYLVEX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 40.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039993.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SOUND AND VIDEO SUPPLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 21.297.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(039994.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FINK & SCHINDLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.034.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 10 mars 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039590.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ACI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.122.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039592.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SIGMA ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.289.

—
Monsieur Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039594.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ARCHTTECTUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.058.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039602.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

TREC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 32.008.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039604.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

TMVB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.648.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039607.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

UNION FINANCIERE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 3.035.

Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039610.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

TARIMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.003.

Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039613.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

SHAMAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 44.248.

Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039616.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPEAN INVESTMENT & DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 34.340.

Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039619.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

NIGHTINGALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 94.466.

STATUTS

L'an deux mille trois, le deux juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. LCF ROTHSCCHILD CONSEIL, société anonyme, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, R.C. Luxembourg B 59.956,

ici représentée par Monsieur Karl Guenard, expert-comptable, né à Blois (France), le 4 juin 1967, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 mai 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

2. Monsieur Karl Guenard, prénommé, agissant en nom personnel.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**Art. 1^{er}.**

Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de NIGHTINGALE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2.

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3.

Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de trois millions soixante-neuf mille euros (3.069.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trois millions cent mille euros (3.100.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de trente mille six cent quatre-vingt-dix (30.690) actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4.

La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article cinq ci-après.

Art. 5.

Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action déterminée par le conseil d'administration à la date d'évaluation qui sera le jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions selon les modalités fixées ci-après.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil

d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

Règles d'évaluation

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre:

- a) toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) tous comptes à recevoir;
- c) tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B) (i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires;
- d) tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

(i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividende en liquide et intérêts déclarés ou courus comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

(ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant ou option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le conseil d'administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

(iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le conseil d'administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux sa valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

(iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière réelle en toute bonne foi par le conseil d'administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles;

(v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le conseil d'administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le conseil d'administration considère appropriées de temps en temps; et

(vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1) acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2) vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors que leur valeur sera estimée par le conseil d'administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre:

- a) tous emprunts, factures et comptes à payer;
- b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);
- c) tous frais courus ou à payer;
- d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur la capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le conseil d'administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le conseil d'administration; et

f) toutes les autres dettes de la société qu'elles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social, les réserves et bénéfices de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le conseil d'administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

D. Les avoirs nets de la société («Avoirs Nets») représentent les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusqu'immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission; et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.

Titre II: Administration, Surveillance

Art. 6.

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 7.

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 8.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 9.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 10.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 11.

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III: Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 12.

L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 13.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de mai à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV: Exercice social, Dissolution**Art. 14.**

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 15.

La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V: Disposition générale**Art. 16.**

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1° Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.

2° La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1. LCF ROTHSCHILD CONSEIL, société anonyme, préqualifiée, trois cent neuf actions	309
2. Mr Karl Guenard, prenamed, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille deux cents euros (2.200,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marc Ambroisien, directeur, né à Thionville (France), le 8 mars 1962, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

b) Monsieur Karl Guenard, prénommé,

c) Monsieur Reinald Loutsch, sous-directeur, né à Pétange, le 18 mai 1962, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

4.- Est nommée commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-1525 Luxembourg, 23, Val Fleuri, R.C. Luxembourg B 51.238.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2008.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand three, on the second of June.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

1. LCF ROTHSCHILD CONSEIL, société anonyme, having its registered office in L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, R.C. Luxembourg B 59.956,

here represented by Mr Karl Guenard, expert-comptable, born at Blois (France) on June 4, 1967, with professional address at L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

by virtue of a proxy established on May 28th, 2003.

The said proxy, after having been signed 'ne varietur' by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

2. Mr Karl Guenard, prenamed, acting in her personal name.

Said appearing parties have established as follows articles of incorporation of a holding company to be organized between themselves:

Title I: Name, Registered office, Object, Duration, Corporate Capital

Art. 1.

There is hereby organized a holding company in the form of a société anonyme, the name of which shall be NIGHTINGALE S.A.

Said company shall have its registered office in Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board.

In the event that the board determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred, or are imminent, which might impair the normal activities of the registered office or easy communication between such office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such temporary transfer of the registered office, still remains of Luxembourg nationality.

The company shall have an unlimited duration.

Art. 2.

The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3.

The corporate capital is fixed at thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares of one hundred euros (100.- EUR) each. These shares be redeemable in accordance with the provisions of article 49-8 of the law on commercial companies.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The board of directors is authorized to increase the initial corporate capital by three million sixty-nine thousand euros (3,069,000.- EUR) in order to raise it from thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) to three million one hundred thousand euros (3,100,000.- EUR) as the case may be by the issue of thirty thousand six hundred and ninety (30,690) shares of one hundred euros (100.- EUR) each, having the same rights as the existing shares.

The board of directors is fully authorized and appointed to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions, as the case may be, to fix the place and the date of the issue or of the successive issues, to determine the terms and conditions of subscription and payment, to call if necessary on new shareholders, finally to fix all other terms and conditions which are necessary or useful even if they are not provided for in the present resolution, to have documented in the notarial form the subscription of the new shares, the payment and the effective increase of capital and finally to bring the articles of incorporation in accordance with the amendments deriving from the realized and duly documented increase of capital, in accordance with the law of August 10th, 1915 and especially under the condition that the authorization has to be renewed every five years.

With respect to the conditions set forth hereinbefore and notwithstanding the stipulations of article 12 hereafter, the board of directors is authorized to increase the corporate capital even by incorporation of free reserves.

The board of directors is authorized to suppress or limit the preferential subscription right in case of an increase of capital within the limits of the authorized capital.

The authorized and subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the articles of incorporation.

Art. 4.

The company is entitled to redeem its own shares, which are subscribed and fully paid-in, in accordance with the provisions of article 49-8 of the law on commercial companies, as amended, it being understood that this acquisition may only be made by means of distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the company as an issue premium through the issue of its shares or by means of the proceeds of a new issue made for the purpose of the redemption.

The redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds.

The redemption price of the redeemable shares is calculated on the basis of the company's net assets determined in accordance with article five hereunder.

Art. 5.

The redemption price of the shares, which the company intends to redeem in accordance with article 49-8 of the law on commercial companies will equal the net asset value per share, as this value will be determined by the board of directors on the valuation day, which shall be the day on which the board of directors decides to redeem any shares in accordance with the terms and conditions set out herebelow.

The net asset value of the company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the company, being the value of the company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the company then outstanding at such close of business, all in accordance with the valuation regulations set out hereunder or should any event not be provided by these regulations, in accordance with the rules the board of directors shall regard as fair and equitable. All these valuation rules and provisions comply with generally accepted accounting principles.

In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error any decision taken by the board of directors with respect to the calculation of the redemption price shall be conclusive and binding on the company and on its present, past and future shareholders.

Valuation regulations

A. The assets of the company shall be deemed to include:

- a) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- b) all accounts receivable;
- c) all loans, shares, stock, bonds, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other investments and securities owned or contracted for by the company (safe any possible adjustments, which are not contrary to paragraph B (i) hereunder, and which the company may make with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights or by similar practices);
- d) all stock, and stock dividends, receivable by the company;
- e) all interest accrued on any interest-bearing securities owned by the company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such security;
- f) the preliminary expenses of the company including the expenses relating to the issue and distribution of the company's securities insofar as the same have not been written off, and;
- g) all other assets of every kind and nature, including prepaid expenses.

B. The value of such assets shall be determined as follows:

(i) The value of any cash on hand or on deposit, accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be reduced by the company in order to reflect the true value thereof and the dividends which are not cash dividends, which are declared but not received will be booked and evaluated as cash dividends.

(ii) The value of each loan, share, stock, bond, debenture stock, subscription right, warrant, option and other investment and security, which is quoted or dealt in on a stock exchange will be valued at close of business on the valuation day at its latest available sale price on the stock exchange which is usually the principal market for such security unless the valuation day is not a business day in the place of that stock exchange in which case the latest available sale price of the day next preceding such non-business day will be applied, all these prices being registered by the usual means (or in case no sale price is available the latest purchase price will be registered) but in case of emergency or unusual circumstances regarding the trading of these securities and if the board of directors is of the opinion that the price determined as aforesaid is not representative of the fair market value of the relevant securities it may substitute such price which is in its opinion representative of such fair market value.

(iii) The value of each investment or security mentioned hereabove which is not quoted or dealt in on a stock exchange but which is traded on a recognized market will be valued in a manner as close as possible to the method described in paragraph B (ii) hereabove unless the board of directors is of the opinion that another form of quotation is reflecting in a better way its fair market value, in which case such form of quotation will be used;

(iv) The value of each security which is subject to restrictions (such security being defined as a security whose resale price may be affected by any legal or contractual restrictions with respect to the sale) and which are owned by the company will be valued in good faith by the board of directors. The factors to be taken into consideration in order to determine these prices include among others the nature and the duration of the restrictions affecting the sale of the security, the volume of the market for securities of the same kind or for securities into which the relevant security subject to the restriction is convertible, and if applicable, the initial allowance which will be applied while purchasing such security with respect to the market value of securities of the same class which are not subject to restrictions or of securities into which they are convertible.

(v) The value of any other investment or security as indicated hereabove or any other assets for which no price quotation is available will be the market value determined by the board of directors in good faith and in a manner which complies with generally accepted accounting regulations to the extent they are applicable, which the board of directors regards as appropriate from time to time;

(vi) Notwithstanding anything to the foregoing, on each valuation day on which the company has undertaken to

a) acquire an asset, the amount to be paid for such asset will be indicated as a liability of the company whereas the value of the asset to be acquired will be indicated as an asset.

b) sell an asset, the amount to be received will be indicated among the company's assets and the asset to be delivered will not be indicated among such assets provided however that if the exact value or the exact nature of this contra or this asset are not known on the valuation day, the value thereof will be estimated by the board of directors.

C. The liabilities of the company shall be deemed to include:

- a) all loans, bills and accounts payable;
- b) all accrued interest on the company's loans (including the accrued commitment fees);
- c) all accrued or payable expenses;
- d) all known present or future liabilities including all matured contractual payment obligations in cash or in kind, including the amount of any unpaid dividends or interim dividends declared by the company if the valuation day falls on the day where the dividends are declared or is subsequent thereto and the amount of any declared dividends for which the coupons have not been presented and which consequently have not been paid;
- e) an appropriate provision for future taxes based on the capital an due up to the valuation day as determined from time to time by the board of directors.
- f) all other liabilities of the company of whatsoever kind and nature indicated in accordance with generally accepted accounting rules except liabilities represented by the company's share capital, its reserves and its profits. While determining the amount of such liabilities the board of directors may calculate in advance any administration costs and other expenses of a regular or recurring nature on an estimated figure for yearly or other periods in advance and may accrue the same in equal proportions over any such period.

D. The company's net assets represent the assets of the company as they are defined hereabove minus its liabilities defined hereabove at close of business on the valuation of day on which the redemption value is determined.

E. All investments, credit balances or other assets or liabilities of the company, denominated in a currency other than the currency of the corporate capital are valued, as the case may be, on the basis of the exchange rate on the day of the calculation of the redemption value.

F. For determining the redemption value, the net assets are divided by the number of shares which are issued and in circulation on the valuation day.

For this purpose:

a) the shares of the company which are offered for redemption according to the present article are regarded as being in circulation until immediately after the close of business on the valuation day referred to in this article and after the redemption until the moment where the payment occurs, the redemption price will be regarded as a debt of the company.

b) The shares of the company which are subscribed are regarded as issued and in circulation from the moment where the subscription is accepted and recorded in the company's books which in general will be made immediately after the close of business on the valuation day to which their subscription and issue applies; and the funds to be received are regarded as an asset of the company.

Title 2: Management and Supervision

Art. 6.

The company shall be managed by a board of directors composed of a least three members who need not be shareholders of the company. Their term of office shall be maximum 6 years. The directors shall be reeligible.

Art. 7.

With the exception of the acts reserved to the general meeting of shareholders by law or by the articles of incorporation, the board of directors may perform all acts necessary or useful to the achievement of the purposes of the company. The board of directors may not deliberate or act validly unless a majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telex or telefax, being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote by letter, telex or telefax. Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effects as resolutions adopted at the directors' meetings.

Resolutions of the board of directors shall be adopted by majority vote.

Art. 8.

The board of directors may delegate all or part of its power to a director, officer, manager or other agent. The corporation shall be bound by the sole signature of the managing director or by the collective signature of two directors.

Art. 9.

Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by the board of directors represented by its chairman or its managing director.

Art. 10.

The board of directors may decide to pay interim dividends within the limits and conditions fixed by law.

Art. 11.

The supervision of the corporation shall be entrusted to one or more auditors, who are appointed for a term not exceeding six years. They shall reeligible.

Title 3: General meeting and distribution of profits

Art. 12.

The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the broadest powers to perform or ratify all acts which concern the company.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The general meeting shall determine the allocation or distribution of the net profits.

Art. 13.

The annual meeting of shareholders shall be held on third Tuesday of May at 5.00 p.m. in the commune of the registered office or at any other location designated in the convening notices.

If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.

Title 4: Accounting year, Dissolution**Art. 14.**

The accounting year shall begin on January 1st and end on December 31st.

Art. 15.

The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Title 5: General provisions**Art. 16.**

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10th, 1915, as amended on commercial companies.

Transitory provisions

The first accounting year will start on the date of formation of the company and will end on December 31st, 2003. The first annual general meeting will be held in 2004.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

1. LCF ROTHSCHILD CONSEIL, société anonyme, prenamed, three hundred and nine shares	309
2. Mr Karl Guenard, prenamed, one share	1
Total: three hundred and ten shares	310

The shares have been paid up to the extent of 100% in cash so that thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) are now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions set forth in article 26 of the law of trading companies have been observed and expressly acknowledges their observation.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization amounts to approximately two thousand two hundred euros (2,200.- EUR).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have decided to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

1.- The registered office of the company is L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

The general meeting authorizes the board of the directors to fix at any time a new registered office within the municipality of Luxembourg.

2.- The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.

3.- Are appointed as directors:

a) Mr Marc Ambroisien, directeur, born at Thionville (France), on March 8, 1962, with professional address at L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

b) Mr Karl Guenard, prenamed,

c) Mr Reinald Loutsch, sous-directeur, born at Pétange, on May 18, 1962, with professional address at L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

4.- Is appointed as statutory auditor:

HRT REVISION, S.à r.l., having its registered office in L-1525 Luxembourg, 23, Val Fleuri, R.C. Luxembourg B 51.238.

5.- The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2008.

6.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to one or more of its members.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Signé: K. Guenard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, vol. 18CS, fol. 1, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

G. Lecuit.

(040362.3/220/519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2003.

G2 INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 27.423.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039622.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

JANUS-BAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 75.039.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039624.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LANGUAGES DE LUXE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 65.292.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039626.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PLANETE-SPORTS-LOISIRS-CONSEILS VOYAGES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 76.716.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039628.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PLANETE-SPORTS-LOISIRS-CONSEILS VOYAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 77.063.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039633.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

GATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 73.848.

—
Mr. Alberto De Vita démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Bereldange, le 7 avril 2003.

A. De Vita.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039635.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

DVD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5426 Greiveldange, 6, Gemengebreck.
R. C. Luxembourg B 77.083.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Greiveldange, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039640.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LIBRAIRIE ABC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 40, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 18.907.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039642.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EURO-TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 42, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 53.888.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Walferdange, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039644.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BIFF AUTOWASH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 32.118.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039648.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

C.C.G., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 243, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 54.550.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039649.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

AUTOMATES VIDEO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5741 Filsdorf, 9, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.308.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Filsdorf, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039652.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PIXXELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1922 Luxembourg, 22, rue Auguste Laval.
R. C. Luxembourg B 82.279.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FRIDEN-CONTER SUZANNE

Signature

(039653.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

DREYFUS AMERICA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 22.572.

—
Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour DREYFUS AMERICA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(039656.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 72.920.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 4 avril 2003 que:

Délibération

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Vincent Cormeau de ses fonctions de gérant.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Vincent Cormeau pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée nomme Monsieur Roberto Boscolo, demeurant à Londres aux fonctions de gérant pour un mandat allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir en 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039969.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

IB CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 89.850.

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société IB CONCEPT S.A., avec siège social 5, rue Aldringen / B.P. 2540, L-1025 Luxembourg, inscrite au registre de commerce des sociétés de Luxembourg sous le n° B 89.850, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 18 octobre 2002, publié au Recueil du Mémorial n° 1766 du 12 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo Arend, juriste, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Thérèse Bukasa, employée privée, demeurant à Fauvillers.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Manuela Kirscht, employée privé, demeurant à Rumelange.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Démission d'un (1) administrateur;
2. Changement du nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration;
3. Nomination de deux (2) administrateurs;
4. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présenté ou représentée à la présente assemblée, il y pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement telle qu'elle est constituée sur les points indiqués à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée après avoir délibéré prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de la société REDFORD MANAGEMENT INTERTRADE LTD de son mandat d'administrateur et lui donne quitus pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre des administrateurs à quatre (4).

Troisième et dernière résolution

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs:

- MIGMERA VENTURES LTD, avec siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola (BVI), inscrite au registre des sociétés de Road Town, Tortola (BVI) sous le n° 536594;

- HICKKS INDUSTRIAL S.A., avec siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola (BVI), inscrite au registre des sociétés de Road Town, Tortola (BVI) sous le n° 536600.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Arend, M.-T. Bukasa, M. Kirscht, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17CS, fol. 81, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2003.

G. Lecuit.

(038443.3/220/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2003.